



Diagnostic de Performance Energétique D.P.E. Sans / Avec Mention

Code DPE01
Code DPE02

Durée : 3 jours (sans mention)
Durée : 5 jours (avec mention)

750 € HT
1.300 € HT

Objectifs :

Permettre aux stagiaires de connaître la réglementation et les algorithmes de calcul des Diagnostics de Performance Energétique.
Permettre aux stagiaires de réaliser des diagnostics de Performance Energétique dans le cadre de la réglementation lors des ventes, des locations et des affichages publics.

Contenu de la formation :

Le cadre législatif
Le vocabulaire usuel et pratique
Le matériel de mesure et de relevés
Les algorithmes de calcul
Les différents types de DPE Vente/Location/Neuf/Tertiaire/Bâtiments Publics et les différentes méthodes utilisables
Les moyens d'investigation
La jurisprudence
La rédaction des rapports de Diagnostics de Performance Energétique
Délivrance d'une attestation de formation pour votre assureur et votre certificateur

Personnes concernées :

Futurs Diagnostiqueurs Immobiliers et Diagnostiqueurs Immobiliers devant se faire recertifier dans les 18 prochains mois
Personnes exerçant déjà dans le bâtiment depuis au moins 3 ans à des postes techniques (exemple : opérateurs en infiltrométrie désirant élargir leurs compétences, etc ...)
Ayant une connaissance et maîtrisant les termes techniques du bâtiment
Ayant une bonne expression orale et écrite du français

Pédagogie :

Supports pédagogiques papier
Documents de référence sur clef USB
Cours sur vidéo projecteur
Mise en situation pratique sur chantier école simulé
Méthode participative basée sur l'expérience de chaque intervenant, les textes réglementaires applicables et un chantier-école
Test de préparation à la certification

Moyens humains :

Intervenant professionnel qualifié compétent dans le domaine du Diagnostic de Performance Energétique avec plus de vingt ans d'expérience dans le domaine énergétique

Evaluation des connaissances :

Validation des connaissances par QCM
Exercices pratiques



web

Tronc commun 3 jours (sans mention)

- ✚ Evaluation des acquis
- ✚ Obligations réglementaires liées au diagnostic des performances énergétiques
- ✚ Comprendre et approfondir les grandeurs physiques utiles pour la réalisation des Diagnostics de Performance Energétique : Energie primaire et finale, PCI/PCS, Hygrométrie, GES, températures et rendements
- ✚ Comprendre et approfondir les notions de thermique du bâtiment : Conduction / Convection / Rayonnement, Pertes surfaciques et linéiques (ponts thermiques), les coefficients d'échanges superficiels
- ✚ L'enveloppe (le bâti) en détails : les composants (sols, murs, plafonds, ponts thermiques, ouvrant, ventilation), les types de construction et leur évolution historique
- ✚ Les algorithmes de calcul 3CL Version 2012
- ✚ Les modes de production de chauffage et d'ECS : Chauffage fioul, Gaz, Electriques, autres et les modes de ventilation, les émetteurs et la pertinence des associations.
- ✚ La ventilation : les pertes thermiques spécifiques, savoir reconnaître les différents types, les défauts d'étanchéité
- ✚ Les besoins en ECS : prise en compte dans les algorithmes et autres calculs possibles
- ✚ Savoir exploiter les résultats des syndicats
- ✚ Les améliorations : pertinence, crédit d'impôts, la justification des écarts et les commentaires
- ✚ Notions connexes : DJU, technologies innovantes
- ✚ Test - Bilan de fin de formation

Complément 2 jours (pour la mention)

- ✚ Les modes constructifs particuliers en bâtiments tertiaires
- ✚ Les équipements de production et les émetteurs de chaleur spécifiques aux bâtiments tertiaires (CVC) examinés en détail
- ✚ La légionellose
- ✚ Notions d'équilibrage et de modes de distribution
- ✚ Le Diagramme de l'air humide : grandeurs (humidité absolue/relative, enthalpie), évolutions et significations (points de rosée) ainsi que les notions indispensables en aéraulique
- ✚ Les améliorations : pertinence, crédit d'impôts, la justification des écarts et les commentaires
- ✚ Notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie
- ✚ Notions connexes : Eclairage, les pompes
- ✚ Test - Bilan de fin de formation